

Réglement



L'objectif de ce concours de théâtre en français est de valoriser l'apprentissage de la langue à travers le jeu théâtral et la dramatisation d'un texte proposé au préalable.

Les qualités artistiques et le sens esthétique des jeunes constituent un atout important pour l'apprentissage d'une langue seconde telle que le français.

Les étudiants devront jouer sur scène un monologue.

Le lauréat aragonais de ce concours se verra offrir un séjour en France, accompagné des autres lauréats espagnols, en juillet 2005, dans le cadre de l'opération "Allons en France" (voyage, hébergement, séjour et activités compris).

Qui peut participer ?

Deux conditions impératives :

1) Etre élève de français, âgé entre 16 et 20 ans.

Attention, les candidats doivent impérativement être nés entre le 1^{er} janvier 1985 et le 6 juillet 1989

2) Avoir participé au projet Coup de Théâtre, en tant qu'acteur, présentateur, rédacteur ou volontaire d'accueil (protocolo), à n'importe quelle édition (2000 - 2005).

Que faut-il faire ?

Remplir la fiche d'inscription et la remettre à l'Association K@leidòs avant le 15 avril 2005. La demande d'inscription pourra être accompagnée d'une lettre de recommandation du professeur de français du candidat.

À la réception de cette inscription, vous recevrez deux textes. Choisissez celui que vous préférez à partir duquel vous devrez travailler. Faites votre propre mise en scène, préparez votre écriture scénique (atrezzo) et, à vous de jouer !

Investissez-vous le plus possible pour impressionner le jury.

Comment participer ?

Le 21 avril à 16.45 aura lieu la présentation des candidats à la salle du Centro Cívico Salvador Allende, C/ Florentino Ballesteros, s/n (antiguo matadero), 976 59 38 26. À 17.00 aura lieu le tirage au sort pour établir l'ordre de passage.

À 17.30 commencera le concours.

La salle sera ouverte au public (entrée libre).

Quel sera le jury ?

Le jury sera composé d'un représentant de l'Institut Français, de deux représentants de l'Association K@leidòs, d'un représentant de l'Association des Professeurs de Français d'Aragon et d'un metteur en scène professionnel.

Quels sont les critères de sélection du jury ?

Le jury tiendra compte des aspects théâtraux ainsi que des aspects linguistiques de la présentation.

Décision du jury

Le jury désignera le lauréat et établira une liste de deux suppléants pour le cas où le lauréat se désisterait ou serait empêché.

Les résultats du concours seront annoncés par l'Institut Français de Saragosse après délibération du jury.

Les décisions du jury sont sans appel.

Le prix

Le séjour en France des lauréat(e)s et du professeur de français qui les accompagnera aura lieu du 8 au 17 juillet 2005 à l'occasion du Festival d'Avignon. Les dates de départ et de retour seront communiquées aux intéressé(e)s en temps utile.

La remise des prix

Elle aura lieu à Saragosse le 21 juin à l'occasion de la Fête de la Musique.

Si vous êtes finaliste

Le lauréat et les deux suppléants sélectionnés s'engagent à communiquer en temps utile tous les documents nécessaires à leur séjour en France. Tout retard ou omission entraînera l'annulation du séjour. Les élèves mineur(e)s devront fournir une autorisation parentale.

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

Arrate Domínguez et Hermelinda Puyod, Association K@leidòs
Gérard Prieur, Directeur de l'Institut Français de Saragosse